

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION D'ACCEPTATION DE LA DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

DEMANDE D'INTERVENTION :	Ville de LOUVIERS (Département de l'Eure – Communauté d'Agglomération Seine Eure).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>Sous réserve de la production d'une délibération</u> autorisant Monsieur Le Maire à signer l'avenant à la Convention de réserve foncière du 29 janvier 2020, dans lequel l'EPF prendra en charge les acquisitions par exercice du droit de préemption urbain pour les parcelles sus-mentionnées.
ARRETE DE LA CASE :	<u>Sous réserve de la production d'un arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération Seine Eure</u> déléguant l'exercice du droit de préemption urbain sur les parcelles sus-mentionnées.
SITUATION DU BIEN :	Ensemble immobilier, cadastré section AT 24-671-691-692 et AT 285 à 393, pour environ 4 575 m ² , comprenant un petit bâtiment, un hangar (préaux) et 106 garages dont 9 en très mauvais état. Le tout en état d'insalubrité et d'abandon manifeste. Biens sis Rue de l'Abbé Caresme sur le territoire communal.
URBANISME :	PLU : UCa (extension à dominante résidentielle à fort potentiel de renouvellement) et UB (faubourg mixte du PLU)
PROJET :	Projet de désenclavement du quartier des Acacias et démarche de résorption d'une problématique d'insalubrité et d'abandon manifeste. Cette réserve foncière pourrait permettre la création d'un programme d'habitat ainsi que des espaces verts et/ou desserte voie verte.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	12 décembre 2019 –Avis favorable Densité : 30 logements/ha Mixité : 20 % de LLS.
PROPRIÉTAIRE :	Divers propriétaires
ÉVALUATION DOMANIALE :	19 novembre 2018
IMPUTATION :	Compte n° 924 122 – LOUVIERS "Quartier des Acacias – Rue de l'Abbé Caresme" Enveloppe projet inchangée : 314 500 €

Décision emportant acceptation de la délégation du droit de préemption urbain sur les parcelles concernées à LOUVIERS, qui sera consentie par le Président de la CASE

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"

Rouen, le 06 avril 2021

Le Directeur Général de l'EPF Normandie,



06 AVR. 2021

Dominique LEPETIT

Gilles Gal

Signé par Gilles Gal

✓ Signé et certifié par  yosign